



CLASSIQUES
GARNIER

« Vie de la Société », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série VIII*, n°
25 - 26, 2002 – 1, p. 7-9

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12196-1.p.0011](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12196-1.p.0011)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2002. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 MAI 2001

Le Président O. Millet ouvre la séance à 14 h. 35 (18 sociétaires sont présents, 45 ont délégué leurs pouvoirs) et présente le rapport moral. Les activités de la SIAM ont été particulièrement nombreuses au cours de l'année 2000 : conférences de MM. Pot et Wind, journée d'étude organisée par le Pr Eyquem sur Montaigne et Goethe, colloque « Montaigne. La Justice » organisé à Rouen par J.Cl. Arnould et A. Andrieux, et parrainage du colloque « Montaigne et l'action » organisé à Paris par F. Brahami (CERPHI de l'ENS Saint-Cloud), avec participation de plusieurs sociétaires. Les communications à ces colloques ont été ou seront publiées (sans l'appareil des actes : présentations, synthèses et index) dans le *BSAM*. En 2001 ont déjà eu lieu à la Bibliothèque de l'Arsenal, lieu prestigieux où nous sommes accueillis avec une grande courtoisie, les conférences de G.-A. Pérouse et de M.-C. Gomez Géraud ; est prévue pour le 13 Octobre une troisième conférence, d'O. Guerrier, sur « l'interne juridiction » de Montaigne, et, ultérieurement, une conférence-débat entre J. Céard et A. Tournon sur l'Exemplaire de Bordeaux et l'édition de 1595 des *Essais*, qui devrait avoir lieu à la Bibliothèque de France¹. M. Millet souhaite d'autre part, avec nombre d'Amis de Montaigne dont il se fait l'écho, que la SIAM divulgue plus largement des textes extra-universitaires (témoignages personnels par exemple, narrant ou commentant des rencontres avec les *Essais*) ; il serait souhaitable que le site Internet de la SIAM, réalisé par Mme Baud (que M. Millet remercie au nom de la Société) accueille de tels messages, dont l'essentiel serait périodiquement transcrit dans le Bulletin.

M. J.-P. Levraud expose la situation financière de la Société : les cotisations individuelles sont en augmentation faible, mais régulière (36.500 F) ; celles des personnes morales (surtout à l'étranger) sont stables (28.500 F) ; à ces entrées s'ajoutent 16.300 F de subventions (CNL et mairie de St Michel de Montaigne) obtenues grâce à l'inlassable activité d'Armelle Andrieux, ainsi que 3.100 F d'intérêt sur placement, soit en tout 85.400 F d'entrées ; les emplois se répartissent entre colloques (18.590 F), frais d'administration (15.900 F), frais divers (2.200 F) et surtout Bulletin (près de 80.000 F), soit en tout 112.600 F. Le déficit est donc de 27.200 F. On ne peut guère espérer une rentrée exceptionnelle consécutive au procès

¹ Cette conférence-débat, avec participation des assistants, est prévue pour le **Samedi 9 Février 2002**, de 15 h. à 18 h., dans le petit auditorium sur le site de Tolbiac. Le temps sera réparti en trois phases : présentation des problèmes par les deux conférenciers (2 x 25 minutes), puis discussion entre ceux-ci (40 minutes), puis discussion générale en "table ronde" (1 h. 30).

gagné contre la SPEC (qui a fait appel, mis en délibéré le 25 Mars), celle-ci ayant déposé son bilan. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention, et M. O. Millet remercie M. Levraud de sa fermeté dans cette situation difficile. Pour ne pas voir se creuser encore le déficit, il paraît nécessaire d'augmenter les cotisations. L'assemblée décide à l'unanimité de porter la cotisation de base, restée inchangée depuis 1995, de 170 à 185 F, soit 28 €, en France, et de 190 à 210 F, soit 32 €, à l'étranger (voir le nouveau tableau des cotisations en 3^e page de couverture). Il paraît également nécessaire de réduire les frais du Bulletin. La discussion s'engage, sur l'opportunité de publier le colloque de Rouen et la journée sur Montaigne et Goethe en un seul bulletin ; cette proposition est repoussée ; les deux colloques seront donc publiés en deux bulletins consécutifs, aux dates prévues pour l'année 2001, le second comportant, outre les communications sur Montaigne et Goethe, des comptes rendus qui ne pouvaient entrer dans le numéro sur « La Justice », très volumineux. La décision est acquise à l'unanimité. M. Levraud, qui pour des raisons de santé ne peut plus assumer la charge de trésorier, restera membre du Conseil d'Administration. Il est fait appel à candidature pour lui succéder en cette charge, M. Petey-Girard, vice-trésorier, assurant la continuité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 15 h. 35.

Armelle ANDRIEUX, secrétaire de séance

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 13 Octobre 2001

Présents : Mlle A. ANDRIEUX, Mme M. ISHIGAMI, MM. MILLET, FULCONIS, GAUTHIER, LEVRAUD, PETEY-GIRARD, TOURNON.

Invité : M. Bruno ROGER-VASSELIN.

Excusés : MM. CHARDIN et GUERRIER.

M. Olivier Millet, président, ouvre la séance à 16 h.

Il rappelle que M. Levraud a démissionné de son poste de trésorier et le remercie pour l'important et difficile travail qu'il a effectué durant de longues années. Il présente la candidature de M. Bruno Roger-Vasselin pour le remplacer, et fait procéder au vote pour son élection au Conseil d'Administration et à la charge de trésorier. M. Bruno Roger-Vasselin est élu à l'unanimité.

M. Millet fait état de la situation financière de la Société, momentanément délicate. Il précise qu'il s'en est ouvert à M. Claude Blum, qui lui a proposé que la gestion financière du Bulletin soit à l'avenir assurée par les Editions H. Champion, et doit, dans cette perspective, adresser une proposition de contrat entre les Editions H. Champion et la S.I.A.M. Il est demandé que les Editions H. Champion fassent une proposition qui puisse rapidement être discutée par les membres du Bureau. M.

Petey-Girard indique que le changement dans la gestion du Bulletin doit s'effectuer sur un nouvel exercice afin que la transition se fasse dans de bonnes conditions. Une Assemblée générale est envisagée pour soumettre à l'approbation des membres de la Société cette modification du mode de gestion du Bulletin. M. Levraud rappelle qu'il faut impérativement conserver les statuts actuels, selon lesquels les membres de l'Association à jour de leur cotisation reçoivent le Bulletin gratuitement, pour que l'envoi du Bulletin ne puisse pas être assimilé à une vente, et soumis à la T.V.A.

M. Petey-Girard rappelle que l'une des causes des difficultés financières de la Société est que le tirage du Bulletin est resté fixé à 700 exemplaires et que nous continuons, malgré les efforts faits pour assainir la situation, à l'expédier à des personnes physiques ou morales qui n'ont pas réglé leur cotisation.

M. Tournon précise qu'en raison de la publication des communications au Colloque de Rouen, « Montaigne. La Justice », le bulletin paru en Juillet, de volume exceptionnel, aurait dû être numéroté 21-24 et valoir pour toute l'année 2001. Le prochain bulletin, à paraître en Décembre 2001 ou Janvier 2002, sera donc numéroté 25-26, comme premier bulletin de l'année 2002.

Afin de mieux organiser le fonctionnement de la Société, M. Millet suggère que le Bureau se réunisse désormais régulièrement tous les deux mois.

M. Millet fait savoir au Conseil que M. Montet, Commissaire aux Comptes de la Société, a démissionné pour raisons de santé ; la Société doit donc trouver deux personnes acceptant d'assurer cette fonction.

M. Fulconis rappelle que sur deux sites Web concernant Montaigne figurent des informations erronées, parce que très anciennes, au sujet de la Société. Les demandes de modifications dont fait état M. Fulconis n'ont pas encore eu de suite.

M. Millet fait part de sa récente rencontre avec M. Myers, membre de la Société Shakespeare, qui lui a parlé de l'organisation d'un colloque consacré à Shakespeare et Montaigne (titre en projet : « Vers un nouvel humanisme »). M. Millet précise qu'il a demandé que ce colloque soit prévu pour la fin de 2003 au plus tôt, afin que la Société puisse participer à son organisation.

M. Tournon demande au Président ce qu'il en est du projet de colloque sur Montaigne à Belgrade. Il lui est répondu que la situation matérielle à Belgrade ne permet pas à Mme Konstantinovic de fixer une date.

M. Millet fait état d'un courrier de Mlle Suganami, correspondante de la Société au Japon, où celle-ci parle d'un projet de colloque au Japon. M. Millet prendra de nouveau contact avec Mlle Suganami dans les mois à venir afin de discuter de ce projet. Beaucoup de problèmes, d'ordre matériel principalement, restent posés.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Millet lève la séance à 17h. 15.